



AGIR

- **EN SENSIBILISANT** votre entourage aux conditions d'élevage des truies ;
- **EN CONSOMMANT** des produits issus d'élevage respectueux des animaux. Malheureusement, aujourd'hui, seul le label bio garantit de bonnes conditions d'élevage pour les cochons et pour les truies ;
- **EN SIGNANT** le manifeste de la PMAF pour le bien-être des porcs ;
- **EN INTERPELLANT** les distributeurs pour qu'ils offrent des alternatives aux produits porcins conventionnels.



Retrouvez tous les documents sur le site



www.paillassonlecochon.com

PMAF



Protection mondiale
des animaux de ferme

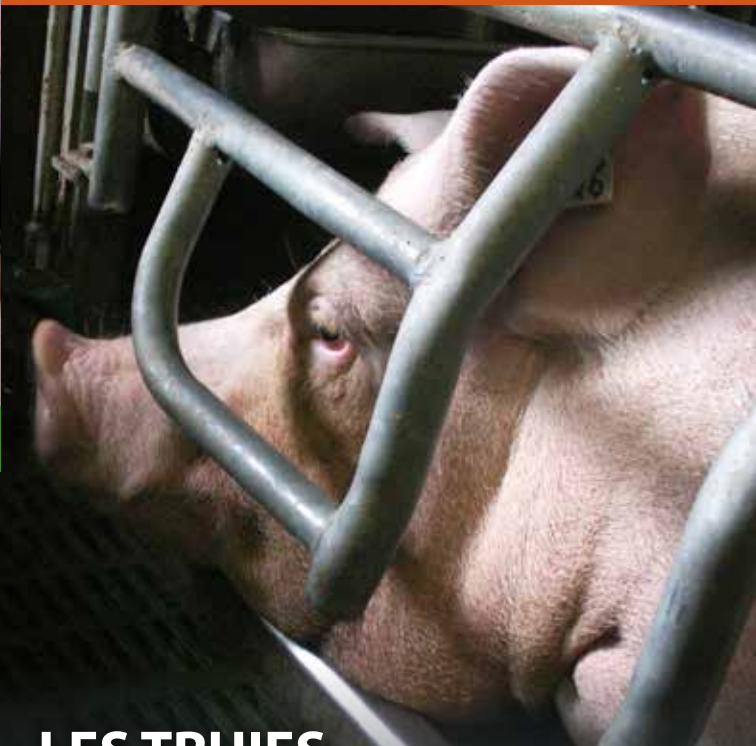
Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)
Association dont la mission est Reconnue d'Utilité Publique
176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél: +(33) 3 87 36 46 05 - Fax: +(33) 3 87 36 47 82
Email : courrier@pmaf.org - www.pmaf.org



PMAF



Protection mondiale
des animaux de ferme



LES TRUIES REPRODUCTRICES : RÉALITÉS DU QUOTIDIEN

Plus d'un million de truies souffrent de leurs conditions d'élevage en France.

Enfermées dans des stalles individuelles, elles ne peuvent ni se déplacer, ni fouiller le sol, ni construire un nid pour leurs petits ; ce qui leur est pourtant indispensable.



DES CONDITIONS DE VIE INACCEPTABLES

Animaux sociaux, les truies sont pourtant enfermées dans des stalles individuelles.

Curieuses et fousseuses, les truies n'y disposent pas de matériaux à manipuler (paille, foin, etc.).

Très bonnes mères, les truies ne peuvent pas construire de nid pour leurs petits.

Toutes ces frustrations comportementales entraînent beaucoup de stress. Le mal-être des truies, qui se traduit par des comportements anormaux, a des répercussions sur leur santé et celle de leurs futurs porcelets.

UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE BIEN MINIMALE

Une directive européenne rend obligatoire, à compter de 2013, l'élevage des truies en groupe durant une partie de la gestation, 12 semaines sur les 22 du cycle complet. Elles peuvent donc encore être élevées en cage près de la moitié de leur vie (notamment lors de la période de mise-bas et d'allaitement).



UN AUTRE ÉLEVAGE EST POSSIBLE ► POUR LES TRUIES, AGISSEZ AVEC LA PMAF

COCHONS, PORCS, TRUIES : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Les truies reproductrices sont élevées pour produire des porcelets. Pendant leur vie d'élevage



(3 ans environ), les truies donnent naissance à 65 petits en moyenne. Par la suite, mâles comme femelles seront engraisés pendant 6 mois pour produire de la viande de porc.

POUR LES TRUIES... DE LA PAILLE AUSSI !

Pour répondre aux réels besoins des truies, il faut aller au delà des textes de loi. Les truies doivent être élevées en groupe pendant toute la durée de gestation et disposer d'une litière de paille. Elles peuvent alors explorer leur territoire, fouiller le sol, interagir avec les autres truies et construire un nid pour leurs petits.

Pour la mise bas, il existe des cases où les truies peuvent être libres de leurs mouvements. Elles peuvent ensuite y éduquer leurs petits, le tout avec une très bonne productivité !

